Brevet d'histoire-géographie 2021 : Antilles-Guyane, juin 2021

Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Voici le sujet du brevet d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, session 2021 « Antilles-Guyane », juin. Il est retapé en entier, avec tous ses documents. Entraîne-toi d'abord dans les conditions de l'examen ; ensuite, compare ta copie avec le corrigé placé en bas de page. Tu peux aussi retrouver tous les sujets du brevet d'histoire-géographie et réviser avec les cours d'histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire (20 points)

Histoire – Le monde depuis 1945

Document 1 – Discours de Patrice Lumumba, premier ministre et ministre de la Défense nationale de la République du Congo, 30 juin 1960

> « Combattants de l'indépendance aujourd'hui victorieux, je vous salue au nom du gouvernement congolais (…).
>
> À vous tous, mes amis qui avez lutté sans relâche à nos côtés, je vous demande de faire de ce 30 juin 1960 une date illustre que vous garderez ineffaçablement gravée dans vos cœurs, une date dont vous enseignerez avec fierté la signification à vos enfants, pour que ceux-ci à leur tour fassent connaître à leurs fils et à leurs petits-fils l'histoire glorieuse de notre lutte pour la liberté.
>
> Car cette indépendance du Congo, si elle est proclamée aujourd'hui dans l'entente avec la Belgique, pays ami avec qui nous traitons d'égal à égal, nul Congolais digne de ce nom ne pourra jamais oublier cependant que c'est par la lutte qu'elle a été conquise, une lutte de tous les jours, une lutte ardente et idéaliste, une lutte dans laquelle nous n'avons ménagé ni nos forces, ni nos privations, ni nos souffrances, ni notre sang.
>
> Ce que fut notre sort en 80 ans de régime colonialiste, nos blessures sont trop fraîches et trop douloureuses encore pour que nous puissions les chasser de notre mémoire (…).
>
> Ensemble mes frères, mes sœurs, nous allons commencer une nouvelle lutte, une lutte sublime qui va mener notre pays à la paix, à la prospérité et à la grandeur. Nous allons établir ensemble la justice sociale et assurer que chacun reçoive la juste rémunération de son travail. Nous allons montrer au monde ce que peut faire l'homme noir lorsqu'il travaille dans la liberté, et

> nous allons faire du Congo le centre de rayonnement de l'Afrique toute entière.
>
> Nous allons veiller à ce que les terres de notre patrie profitent véritablement à ses enfants. Nous allons revoir toutes les lois d'autrefois et en faire de nouvelles qui seront justes et nobles (…).
>
> L'indépendance du Congo marque un pas décisif vers la libération de tout le continent africain (…).
>
> Hommage aux combattants de la liberté nationale ! Vive l'indépendance et l'unité africaine ! Vive le Congo indépendant et souverain ! »

Source : https://www.jeuneafrique.com/242104/politique/rdc-55-ans-apres-le-discours-de-patrice-emery-lumumba-pour-lindependance

Document 2 – La décolonisation depuis 1945. Légende : de 1945 à 1959 ; 1960 ; de 1961 à 1974 ; après 1975. 1. Sahara occidental : colonie espagnole jusqu'en 1976 ; 2. Namibie : occupée sans mandat par l'Afrique du Sud de 1966 à 1990. (Source : Pascal Boniface (dir.), Atlas des relations internationales, 2013)

Questions

Document 1

1. Après avoir présenté l'auteur de ce discours, datez-le et citez l'événement pour lequel il a été prononcé.
2. De quel pays le Congo était-il une colonie ? Relevez trois expressions montrant les difficultés de son accès à l'indépendance.
3. Selon Patrice Lumumba, quels changements attend le Congo ? Citez au moins 4 éléments.

Documents 1 et 2

4. Donnez le nom d'au moins 2 pays accédant à l'indépendance la même année que le Congo.
5. À l'aide des documents et de vos connaissances, montrez que l'indépendance du Congo s'inscrit dans un mouvement général de décolonisation depuis 1945.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser les repères géographiques (20 points)

1 – Développement construit

Géographie – Dynamiques territoriales de la France contemporaine

En vous appuyant sur vos connaissances et sur l'exemple étudié en classe, rédigez un développement construit d'une vingtaine de lignes, qui décrit une aire urbaine et montre le rôle des mobilités dans son organisation. Vous pouvez réaliser un schéma qui illustre votre propos. **(13 points)**

2 – Comprendre et pratiquer un autre langage : utiliser des repères

Géographie – Dynamiques territoriales de la France contemporaine

Sur la carte proposée en annexe (page 7/7, à rendre avec la copie), réalisez l'exercice demandé. **(7 points)**

Annexe à rendre avec la copie – Les aires urbaines en France. Sur la carte : a. Indiquez le numéro correspondant à l'aire urbaine représentée sur chaque timbre. b. Nommez et localisez une aire urbaine qui ne figure pas sur les timbres. c. Complétez la légende.

Annexe – Les aires urbaines en France : carte avec les principales aires urbaines (points) et un figuré hachuré à nommer dans la légende ; cinq timbres numérotés (1 : Tour Eiffel ; 2 : Nantes, Loire-Atlantique ; 3 : le Vieux Lyon, Rhône ; 4 : Nice ; 5 : Bordeaux, Gironde)

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Finalité : construire une culture civique

Document 1 – Une définition de la citoyenneté

> La citoyenneté ne se définit pas uniquement d'un point de vue juridique par la possession de la nationalité française et de ses droits civiques et politiques. Elle se définit aussi aujourd'hui comme une participation à la vie de la cité[1]. Cependant, les citoyens n'ont aucun rôle obligatoire à jouer. Un citoyen peut choisir de participer (citoyen actif) ou non (citoyen passif) à la vie publique. (…). Toutefois, un citoyen actif a un rôle essentiel à jouer, qui prend tout son sens avec l'exercice du droit de vote.
>
> 1. Cité : espace politique

Source : https://www.vie-publique.fr

Document 2 – Pourcentage d'abstention aux élections législatives en France. 1er tour : 35,6 % (2002), 39,6 % (2007), 42,8 % (2012), 51,3 % (2017) ; 2e tour : 39,7 % (2002), 40 % (2007), 44,6 % (2012), 57 % (2017). (Source : Ministère de l'Intérieur)

Document 3 – L'abstention et ses conséquences

> (…) L'abstention historique au premier (51,3 %) comme au second tour (57 %) constitue une donnée majeure de ces législatives 2017. Alors que 47 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes dimanche, moins d'un sur deux a jugé utile de se déplacer. Être élu député avec moins de 25 % des inscrits n'a dès lors plus rien d'inhabituel. (…) Cette participation, d'une faiblesse record pour un tel scrutin, pose évidemment la question de la

> représentativité[1] des nouveaux élus et donc de la nouvelle Chambre.
>
> 1. Fait que les élus représentent effectivement la population

Source : Jonathan Bouchet-Petersen, https://www.liberation.fr, 18 juin 2017

Questions

Documents 1 et 2

1. Quelle est la différence entre un citoyen actif et un citoyen passif ?
2. Définissez l'abstention aux élections. Comment évolue-t-elle depuis 2002 ?

Documents 1, 2 et 3

3. L'abstentionniste est-il un citoyen actif ou un citoyen passif ? Justifiez votre réponse.
4. Quel problème pose une abstention forte lors d'une élection ?
5. Un élève refuse de participer aux élections des délégués. Expliquez-lui pourquoi il est important de voter.

Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer votre réponse, citer votre nom, celui d'un camarade ou celui de votre établissement.